

déclaration préalable - audience du 24 mai 2022

Nous vous remercions d'avoir répondu favorablement à notre demande d'audience.

Nous avons été reçu le 5 juillet 2021, nous vous avons fait part de plusieurs sujets problématiques et face à leur persistance, leur conséquence sur l'ensemble de la profession nous avons souhaité être reçu à nouveau dans l'objectif de faire avancer ces dossiers. Nous allons développer les sujets dans l'ordre annoncé dans la demande d'audience.

Transfert de la compétence information sur les Métiers et les formations :

Conséquences

1°) La loi du 5 / 09 /2018 a eu pour conséquence de diminuer les effectifs de l'ONISEP de 40 % par le démantèlement des délégations régionales. Trois ans après, le bilan montre que les régions ne sont pas à la hauteur et ne répondent pas aux besoins d'information. Même si dans notre région les guides « papier » demeurent les collègues déplorent des informations tardives, partielles et partiales, des inexactitudes, la disparition d'outil comme les fiches diplômes, l'Atlas des formations....Il devient difficile de trouver les informations, par contre beaucoup de communication (ex le BUS, la caravane des métiers qui ne remplacent pas une information précise et qui sont des coquilles vides...)

2°) On constate dans les établissements scolaires une augmentation du nombre d'interventions d'organismes privés et d'associations mandatés par la Région, mais pas seulement par la région puisque le ministère en labellise et subventionne un certain nombre. Les établissements scolaires sont sollicités par de nombreuses associations dont les projets et les qualifications sont fort discutables et compliquent le quotidien des PsyEN.

Nous pouvons vous donner plusieurs exemples :

- l'AFEV qui intervient sur le thème des « intelligences multiples », sans aucune qualification pour le faire et bien loin de l'objectif affiché de l'association

- le PIJJ qui s'installe dans certains établissements et propose des intervention hebdomadaires sur l'orientation. Là encore, quelles qualifications, quelle légitimité, quelle information envers les familles ?

- Article 1 qui obtient des créneaux pour passer dans toutes les classes là où les collègues doivent batailler pour intervenir, avec des documents tels qu'un livret prof et un livret élève alors que le PsyEN n'a pas les mêmes moyens.

Les établissements sont assaillis de demandes d'intervention. Il n'y pas de filtre, pas de bilan des actions de la part du rectorat.

Nous demandons qu'une veille soit faite par le SAIO puisque la « pédagogie de l'orientation » fait partie des dossiers suivi par Grenoble, et qu'au niveau des bassins les CIO puissent avoir les informations .

- **Aspects matériels des CIO** (informatique, téléphonie...)
- En ce qui concerne l'équipement informatique des CIO : un plan de remplacement des ordinateurs portables a commencé, va-t-il continuer ? Rien n'a été fait pour les ordinateurs fixes des CIO.

Pour les téléphones portables : qu'en est-il ?

- Standards téléphoniques : pas de changement. Toujours impossible pour certains CIO de laisser un message vocal, de faire des transferts d'appel. Depuis le confinement qui a mis en évidence ces manques : aucune évolution !
- Certains standard sont défectueux : exemple la communication est coupée brutalement.
- **Budget des CIO:** aujourd'hui les CIO n'ont toujours pas de budget alloué pour l'année 2022, nous essayons de faire patienter les éditeurs divers. Nous ne pourrons pas envoyer les dossiers papiers des élèves dans le cadre du DARFI faute de timbres, nous n'avons presque plus de papiers.
- L'année dernière nous avons indiqué que les budgets étaient insuffisants , nous l'avons dit à de nombreuses reprises et avons demandé que certains achats soient mutualisés et financés directement par le rectorat et non sur notre dotation. Par exemple nous ne pouvons pas acheter de protocole de WISC. Quelle est la consigne de l'administration : doit on se mettre de l'illégalité ? Le nombre de mallette est insuffisant et les demandes explosent. Une seule mallette de la WAIS dans l'Isère, pas étalonnée donc nous serons obligé de refuser de faire passer ces bilans. Même chose pour la WISC non verbale !
- Par ailleurs, le rectorat n'a semble-t-il pas payé les charges de co-propriété (exemple BJ), que se passe-t-il, Pourquoi les DCIO ne sont pas informés et apprennent la situation par les organismes concernés ?

Frais de déplacement : problématique de l'augmentation des frais des collègues suite à l'explosion du coût des carburants. Les prix des carburants ne cessent d'augmenter et pèsent de plus en plus sur le pouvoir d'achat des PsyEN.

Questions concernant les ressources humaines :

Des difficultés importantes cette année dans certains CIO pour fonctionner, difficultés de recruter des contractuels. Les conditions faites aux collègues rend le métier peu attractif

Dans certains CIO : non remplacement des congés de droit

Question des postes :

Le SNES a mené une enquête sur les postes vacants dans les différentes académies, résultat : Le nombre de poste vacants est proche de 1000. Le nombre de postes au concours s'élève à 105 pour 2022, (104 recrutés).

Pour l'académie de Grenoble : seulement 4 entrants après le mouvement inter 2022 alors que l'académie de Grenoble a un taux de prise en charge par PsyEN très élevé.

Nous constatons peu transparence sur les postes, par exemple certains postes sont transformés en BMP et sont ensuite déplacés selon les besoins de l'administration. Nous demandons des postes définitifs pour les PsyEN et pour le personnel administratif. Il devient de plus en plus difficile de stabiliser les équipes dans ces conditions.

Nous vous demandons de faire remonter au ministère le besoin de création de postes.

Le SNES-FSU demande la création de poste de TZR afin de pouvoir remplacer les congés de courte durée qui ne le sont plus.

Formation :

- demande d'une réunion académique pour les PsyEN

- demande de plus de formation pour les contractuelles . Ce qui a été mis en place est apprécié.

Tout ce que nous venons d'aborder est partagé par les collègues, sont des remontées de terrain ! Nous constatons peu de changement alors que nous vous avons interpellé régulièrement, aussi nous sommes très interrogatifs devant le questionnaire adressé à tous les PsyEN « Qualité de vie au travail ». Allez vous donner plus de suite à ce qui ressortira du questionnaire et du GT qui n'en est pas un puisque les organisations syndicales n'ont pas été invitée ?